

Second concours de l'ENS de Lyon - Session 2017

Rapport sur l'épreuve orale de géosciences

Membres du jury : J.P. Perrillat, G. Vidal

L'épreuve orale de géoscience est basée sur l'analyse de documents (carte, photographies de paysage, échantillons macroscopiques, résultats expérimentaux, diagramme...). Dans un premier temps, le candidat doit présenter et analyser ces documents. Ensuite, les documents servent de base à une discussion sur certains processus géologiques.

L'objectif est de tester le niveau de connaissance général des candidats ainsi que leur réactivité et capacité d'exploitation de données et résultats expérimentaux. Les résultats de l'analyse des documents doivent être replacés dans un contexte plus général, un modèle ou une théorie.

Il faut cependant noter que les réponses et présentations manquent souvent de précision et de clarté. De plus, les candidats ne pensent pas à utiliser le tableau pour illustrer leur réponse ou réaliser, par exemple, des petites coupes géologiques, schéma synthétiques, diagrammes de phases, dessins de roches & lames minces.